

CONSEIL DE PARIS

La politique culturelle est-elle trop élitiste ?

PAGE III

BASKET

Le feuilleton Linehan n'est pas terminé

PAGE XI

MUNICIPALES

Primaires UMP : la bataille du second tour sera rude

PAGE II ET PAGE 4
DE NOS INFORMATIONS GÉNÉRALES

LUNDI 27 FEVRIER 2006

www.leparisien.com

le Journal de Paris

L'événement

Premier recours contre le projet des Halles



Dominique Boudet, fervent partisan de l'architecte Rem Koolhaas (à gauche), candidat malheureux dans le projet des Halles, vient de déposer un recours auprès du tribunal administratif pour non-respect de la réglementation européenne sur l'attribution des marchés publics. Le gagnant, David Mangin (à droite), y voit un « recours de mauvais joueur ».

AFFRONTEMENTS virulents sur la vision architecturale, débats acharnés sur l'avenir du jardin ou du centre commercial : jusqu'ici, le gigantesque projet de réaménagement du Forum des Halles, qui doit être bouclé à la fin de l'année, n'avait suscité que des polémiques. L'échelon judiciaire est désormais franchi : un recours vient d'être déposé devant le tribunal administratif, contestant les délibérations du Conseil de Paris sur l'attribution des premiers marchés d'études confiés à l'architecte David Mangin.

La rénovation des Halles, dictée en premier lieu par la nécessaire remise aux normes de la gare RER souterraine, est-elle menacée ? « Nous sommes en train d'étudier sérieusement l'affaire », commente Jean-Pierre Caffet, maire adjoint (PS) à l'urbanisme, chargé de coordonner le projet des Halles.

Débat juridique pointu

« C'est une procédure extrêmement pointue : on nous attaque sur la base du droit européen. Il y aurait une contradiction avec le droit français en matière d'urbanisme. Il faut vérifier tout cela. » Selon le recours, les délibérations n'auraient pas respecté la réglementation européenne sur l'attribution des marchés publics. L'affaire s'orienterait donc plutôt vers un débat juridique sur l'harmonisation entre droit français et droit européen. Bien loin des préoccupations prioritaires du réaménagement

du Forum. Qui est à l'origine de ce recours ? Dominique Boudet est un consultant en architecture, ancien collaborateur de la revue spécialisée « le Moniteur ». Il est surtout un fervent partisan de l'architecte hollandais Rem Koolhaas, candidat malheureux au projet des Halles. Dominique Boudet est d'ailleurs un des seuls en France à vivre dans une « œuvre » de Koolhaas, puisque ce dernier, alors jeune architecte, avait conçu sa maison à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) dans les années 1980. Contacté hier, Dominique Boudet n'a pas sou-

haité éclaircir les motivations de son recours. Sa démarche intrigue en tout cas tous les acteurs du dossier. Jean-Pierre Caffet note ainsi une « procédure extrêmement bien ficelée, qui a dû nécessiter un long travail d'avocats et un budget important », et qui « va obliger les services juridiques de la mairie à plancher sérieusement ».

L'association Accomplir, qui fédère de nombreuses associations concernées par le réaménagement des Halles dans le 1^{er} arrondissement, s'interroge aussi sur l'objectif d'une telle

procédure. David Mangin, lui, y voit un « recours de mauvais joueur ». Une chose est sûre : la procédure n'est pas suspensive, et ne bloque donc en rien le déroulement du projet. Reste maintenant à attendre l'avis des juristes du tribunal administratif. Une procédure qui peut prendre des années.

SÉBASTIEN RAMNOUX

La concertation s'est fait attendre

LA CONCERTATION sur l'aménagement précis du futur site des Halles est enfin programmée. Elle va démarrer fin mars avec un premier atelier sur la programmation du projet : quels équipements publics, quelle surface commerciale et quels commerces... En désignant le cabinet de David Mangin, la mairie de Paris n'avait pas choisi un projet précis pour les Halles, mais un maître d'œuvre pour l'élaborer. Et, pour prendre l'avis de tous, une procédure très rigoureuse de concertation avec tous les partenaires de ce vaste chantier avait été décidée. Mais depuis le début de l'année, elle se faisait attendre.

« Le projet doit être bouclé avant fin 2006 et aucune réunion n'a encore eu lieu, regrette Gilles Pourbaix, vice-président d'Accomplir,

collectif d'associations mobilisées autour de l'avenir des Halles. Si ça continue, ce processus va plus s'apparenter à de la communication qu'à de la concertation. » D'après David Mangin, la première réunion est donc programmée fin mars. Un retard expliqué par l'obligation de désigner un « garant » de la concertation, sorte d'autorité morale indépendante qui serait une caution d'une réelle transparence dans l'élaboration du dossier. « Nous ne l'avons pas encore désigné, mais cela va aller vite », promet Jean-Pierre Caffet, adjoint de Delanoë en charge de l'urbanisme. Après la première réunion sur le contenu des futures Halles, une deuxième devrait être consacrée fin avril à l'avenir du jardin.

S.R.

REPERES

- **2002** : Bertrand Delanoë annonce qu'il veut réaménager les Halles pour « corriger les erreurs du passé ».
- **Décembre 2004** : choix de l'architecte David Mangin pour coordonner le projet de réaménagement du jardin, des transformations de voirie et des futures Halles.
- **Fin mars 2006** : début de la concertation sur le contenu du site (surface du centre commercial, équipements publics, liaison avec le RER...)
- **Fin 2006** : définition du contenu du site et lancement d'un concours international d'architecture, qui concernera, cette fois-ci, le bâtiment.
- **2008** : présentation d'un dossier global aux municipales.
- **2012** : achèvement du chantier.